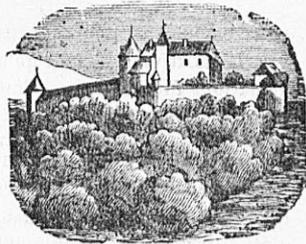




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse, . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois, » 2 50
Etranger . . . 1 an, » 9 —
 . . . 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 16 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

BULLE, le 31 mars 1903.

Interpellation Meister aux Chambres fédérales.

La presse suisse s'est beaucoup occupée ces jours de l'armée suisse et de certaines accusations lancées à propos spécialement de « l'entente cordiale » qui paraît régner dans les hautes sphères militaires. Dans une réponse nette et catégorique, M. le conseiller fédéral Muller a démenti ces exagérations, mais comme l'a fait remarquer M. le conseiller national Brüstlein, il n'a pu s'empêcher de parler d'abus qu'il attribue au dualisme existant entre la Confédération et les cantons. Ce dualisme, a-t-il ajouté, doit disparaître sous peine de conséquences plus graves.

Comme la question ne visait que les hauts commandements, que les situations « très galonnées », la conclusion du chef du département n'était peut-être pas très exacte, en ce sens que dans ce domaine les cantons n'ont pas grand-chose à voir. Mais pourquoi planer toujours si haut? Pourquoi ne pas jeter un regard sur ce qui se passe plus bas? Les officiers subalternes de tous grades ne sont-ils rien dans l'armée? Ne sont-ils pas cependant en contact direct avec la troupe, dont ils ont l'instruction par une mesure peut-être bonne au point de vue de l'obligation pour l'officier de se tenir constamment au courant des exigences théoriques de sa fonction, mais mesure qui l'accable en outre d'une besogne excessive par la responsabilité de l'application dans le terrain et au quartier à l'exclusive décharge de l'instructeur. La situation de ce *fac totum*, son avancement doivent aussi faire le souci de l'autorité fédérale, parce que si cet officier a l'idée qu'il n'est l'objet

d'aucune préoccupation de cette autorité, que les cantons peuvent librement agir par des fonctionnaires qui ont la spécialité « d'embêter » ceux de ces officiers qui ne leur conviennent pas, il en est fait de la bonne volonté de ces officiers dont parlent les « *Basler Nachrichten* » en ces justes termes : « Nos officiers de troupes sont fatigués de consacrer volontairement le meilleur de leur temps, le plus solide de leurs forces, le plus pur de leur enthousiasme pour la patrie et d'être traités en toutes occasions en écoliers par des pédants ». Volontairement ou par obligation la question est la même.

Dans cet ordre d'idée, M. le colonel Secrétan eut pu éclairer le Parlement sur la façon de certains cantons de procéder à la nomination des capitaines et indiquer le nombre de quartiers dont on doit quelquefois justifier pour arriver au commandement d'un bataillon.

L'exploration portée sur tous ces points aurait été plus fructueuse : elle aurait rassuré tous les intéressés et prouvé que la sollicitude de nos représentants ne va pas seulement aux grosses étoiles. Elle aurait fait davantage pour la réduction de ce dualisme incompréhensible et contraire au juste principe « Une armée » que beaucoup d'interpellations du genre de celle à laquelle nous venons d'assister.

Paulo minoru canamus. N'ayons pas toujours les regards sur les majors et les colonels. X.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Le Conseil national, dans sa séance de vendredi, a repoussé par 70 voix contre 38 l'entrée en matière sur le projet de loi portant création d'une

gendarmerie de campagne. L'entrée en matière a été combattue surtout par M. Odier, qui a fait ressortir la désorganisation dont le projet de loi menace les corps de police cantonaux. Genève, a dit M. Odier, ne dispose que du personnel strictement nécessaire pour un service de police qui est très étendu et très difficile, et il lui serait impossible de passer à la Confédération une fraction d'effectif pouvant aller jusqu'au 8^{me}.

Rachat du Jura-Simplon. — M. A. Brunner, à Saint Gall, publie un projet de liquidation du Jura-Simplon.

M. Brunner propose le remboursement des actions de priorité et ordinaires, ainsi que des subventions, le rachat direct des bons de jouissance à 25 fr., ce qui, avec les frais de liquidation, porte les débours de la Confédération à 112,800,000 fr.

Ce projet est basé sur la renonciation des cantons à recevoir les 22,500 actions de subvention à eux promises par la Confédération.

M. Brunner insiste sur l'avantage qu'offrirait le remboursement des actions de subvention, en rendant la question du rachat indépendante de l'étranger.

Importation. — Par décision du 19 mars, le Conseil fédéral a interdit l'importation de bétail et de viande à partir du 1^{er} avril, pour un certain nombre de bureaux de douanes, parmi lesquels ceux de Thônex et Soral. Le gouvernement italien a interdit jusqu'à nouvel ordre l'importation de porc de toute provenance sur le territoire italien.

Le renchérissement de la vie. — Plusieurs journaux constatent que depuis l'acceptation par le peuple de la loi sur le tarif douanier un certain nombre de commerçants ont augmenté le prix de vente de leurs marchandises. Ces mêmes jour-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 31

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Le gouvernement qu'il avait servi ne pouvait guère mieux lui témoigner son estime et sa confiance. C'était un emploi largement rétribué. On avait laissé à M. Muller complète liberté dans le choix du nouveau titulaire. Connaissant les aptitudes de son ami et sa santé de fer, l'Américain avait aussitôt songé au docteur Almeneur. Et c'est bien de cette affaire qu'ils s'entretenaient en se promenant sur la terrasse du *Bernerhof*; d'où le regard embrasse le panorama grandiose que forme la chaîne oberlandaise.

— Ce sera difficile, continua Oscar Muller, qui achevait d'exposer à Jean les avantages qu'offrirait cette place, sans en oublier les désagréments, ce sera difficile, je le comprends, de te décider à partir, surtout ici, en présence de ces monts neigeux, de ces collines verdoyantes qui semblent nous crier : Restez, restez dans votre patrie, où vous êtes né, où vous avez vos affections et vos amours. D'un autre côté, ce voyage et un séjour plus ou moins prolongé dans l'Amérique du Sud seraient pour toi, pour un jeune savant de ta force, un trésor d'inépuisables res-

sources. C'est un monde merveilleux. Nombreuses seront les expériences que tu feras. Et, avec cela, en occupant un poste honorable et lucratif.

Le docteur se taisait. Son regard erra au loin, sur les Alpes qu'enveloppaient encore les frimas de l'hiver. Là, à droite, il apercevait très nettement une pointe élancée, au pied de laquelle s'élevait l'humble cabane où vivait son père. Puis, plus rapprochée une autre montagne de moindre dimension déployait son sommet en pyramide. C'est à la base de cette dernière qu'était la maison de campagne de M. Fininger, où allait, tandis qu'il causait avec son ami, celle qui lui avait mis le cœur et les sens en feu. Sur la grande route, à gauche, le vent soulevait des tourbillons de poussière, et le jeune homme s'imaginait que c'était le landau de la famille de son élève, dans lequel on lui avait réservé une place.

— Eh bien? demanda Oscar Muller, qui attendait une réponse depuis quelques instants.

— Je ne puis rien te dire de positif aujourd'hui, fit Jean.

— Ce n'est pas non plus nécessaire. Il suffit que tu m'autorises à écrire en Amérique que j'ai découvert l'homme qu'il leur faut. L'entrée en fonctions aura lieu seulement en automne.

— Jusque-là, j'aurai pris une décision, murmura le docteur, avec une expression de mélancolie peinte sur son visage.

Oscar Muller, qui observait Jean à la dérobée, soupçonna bien qu'il y avait une affaire de cœur sous ces hésitations. Il n'insista plus.

Les deux amis dinèrent ensemble au *Bernerhof*. L'Américain raconta ses voyages, les incidents qui avaient marqué ses pérégrinations en pays étrangers. Jean l'écoutait, de plus en plus silencieux. Puis, le repas terminé, ils se séparèrent, et le maître d'Amédée, ainsi qu'il l'avait promis, partit enfin pour Thônex par l'un des trains de l'après-midi.

Lorsqu'il arriva dans cette ville, le jour tombait. C'était un soir de printemps, doux et chaud. D'un pas léger, une valise à la main, il descendit de wagon et, s'avançant sur le bord du lac, il héla un batelier pour passer sur l'autre rivage.

Le paysage était admirable. Les jardins embaumaient et les hautes tourelles du château s'enlevaient vivement sur le fond vert des arbres fruitiers. Toute la féerie de cette belle contrée se développait aux yeux enchantés du jeune homme dans un rayonnement de soleil couchant. C'était sa patrie!

Avait-il compté le temps qui s'était écoulé, depuis qu'il n'avait plus été là! Il ne savait pas. Jadis, pendant les premiers jours de son séjour à Berne, l'époque des vacances le ramenait dans ses montagnes, à la hutte du vieil Almeneur, perchée à quelque six lieues du lac.

(A suivre.)

machines perfectionnées
divers. Brosses, Lingerie.
[218]

7.
Fr. 6.-
8.-
8.50
Fr. 5.50
6.50
6.80
3.50 etc.
Berger

Fribourg.

0.000

minimum.
à Bulle :
de la Gruyère.

TERIE
Onégny et Zenith,
reilles, chaines,
[176]
ET succ. de KOLLY.

ENSEIGNES

LLAUD
ÉDUITS [269]

ues.
riculteurs qui
s'inscrivent au

ILLE
[1137B] [268]
es agricoles.

FOURNEAUX
URSÉE
ses. Potagers
Calorifères etc.
atalogues
sur
demande.
ALE à BERNE
ben-Wallgasse.

OUER
ment de 2 chambres,
du journal. 286

FILLES
innellement des
filles
de chocolat
[750]
commencement.

PRÉS, IMP.-ÉDITEURS

naux b'âment en général cette peu loyale manœuvre. Le tarif voté n'étant qu'une base pour les négociations futures, on est donc bien loin d'en ressentir les effets réels.

Zurich. — Deux gardiens de l'asile d'aliénés du Burghölzli ont fait prendre à un malade de cet établissement un bain si chaud que le malheureux a été littéralement ébouillanté et qu'il a succombé au bout de vingt quatre heures. C'était un ancien maître des écoles secondaires. Les gardiens ont été arrêtés et une enquête s'instruit.

— La Cour d'appel du Tribunal cantonal a condamné M. Greulich, conseiller national, pour injures répétées à l'égard de l'avocat Wolf, à 60 francs d'amende, aux frais et à 80 fr. d'indemnité. M. Greulich avait été condamné en première instance à 150 fr. d'amende pour calomnie.

M. Hauth, rédacteur du *Volksrecht*, qui avait été acquitté en première instance, a été condamné pour injures répétées à l'égard de M. Wolf à 80 francs d'amende, aux frais et 70 fr. d'indemnité.

— Les bouchers de Zurich ont décidé d'augmenter de 10 centimes par kilo le prix de la viande à partir du 1^{er} avril prochain. Les bouchers prétendent être obligés de décréter cette augmentation, qui était projetée d'ailleurs depuis longtemps, en raison des prix élevés du bétail.

Berne. — Deux jeunes apprentis de commerce, Fri/z Isenmann, 20 ans, et son frère Rodolphe, 18 ans, à Boncourt, avaient volé et falsifié un chèque au moyen duquel ils avaient touché la somme de 4800 fr. à la Banque populaire. Puis, ils avaient pris le train du Havre et se disposaient à partir pour l'Amérique, quand ils furent arrêtés par la gendarmerie française; ils avaient déjà dépensé un millier de francs. Les jeunes vauriens ont été remis jeudi à la police suisse, à Boncourt.

Saint-Gall. — *Incendie* — Dans la nuit de jeudi à vendredi, la fabrique de broderie d'Eschikon a été complètement détruite par un incendie.

Vaud. — *La santé de M. Steijn.* — On mande de Clarens que la rechute qui s'est produite dans l'état de l'ex-président Steijn est un retour de l'ancienne paralysie des articulations.

M. Steijn faisait, il y a quelques jours, des essais de marche dans le jardin de sa villa, lorsqu'il s'est soudain affaissé. Les bras sont également paralysés, au point que M. Steijn peut à grand'peine lever les mains jusqu'à la hauteur des épaules.

Les médecins pensent cependant qu'un repos absolu de huit jours suffira à ramener l'état normal de ces derniers temps.

Valais. — M. Ferdinand Brunner, propriétaire à Sion, dont les obsèques ont eu lieu jeudi, a fait un certain nombre de legs en faveur d'œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, pour un montant de 62,000 fr. Il a légué entre autres 52 000 fr. pour la création d'un hôpital cantonal.

— *L'attentat de Ropraz.* — M. Nicollier, gendarme au poste de Mézières, a arrêté à Thierrens, où il était domestique, un nommé C. Pahud, d'Ogens, sur lequel pèseraient d'assez lourdes charges, au sujet de l'attentat du cimetière de Ropraz.

Au moment du crime, Pahud était domestique à Carrouge depuis Noël 1902. Quelques jours après la découverte de l'attentat, il quitta clandestinement sa place. Il a été conduit à la prison d'Oron.

Après un interrogatoire serré, qui ne paraît pas avoir confirmé les charges qui pesaient sur lui, il a dû être remis en liberté samedi.

ÉTRANGER

France. — *Le suicide du général Mac Donald.* — Sir Hector Mac Donald, commandant en chef des troupes à Ceylan, compromis dans une

affaire de mœurs, s'est suicidé à l'hôtel Régina. Il était à Paris depuis le 20 mars. Il s'était inscrit sur le registre de l'hôtel sous son nom, indiquant l'âge de 43 ans et disant venir de Londres.

C'est en venant, vers 2 h., jeudi, faire la chambre que le général occupait au premier étage qu'un des garçons de l'hôtel le trouvait étendu à terre, la tête appuyée contre la toilette, et la tempe droite trouée d'une balle de revolver.

Le commissaire de police de la rue des Bons-Enfants, prévenu, se rendit aussitôt rue de Rivoli accompagné d'un médecin pour procéder aux constatations.

Deux petites notes en anglais se trouvaient sur une table, elles n'ont pas encore été traduites, mais ne se rapportent en aucune façon au suicide.

Dans la jaquette du général, déposée sur le lit, on a découvert des photographies d'un caractère spécial.

La préfecture de police a informé le ministère des affaires étrangères qui a avisé l'ambassade de cette mort.

Le corps de sir Mac Donald a été déposé sur le lit de la chambre.

L'arme dont le général s'est servi est du calibre de 9 millimètres.

La mise en bière du corps du général Mac Donald a eu lieu vendredi. Le corps est parti directement pour Londres.

Italie. — Le *Secolo* annonce que de nombreuses arrestations ont été opérées à Naples, à la suite de la découverte d'un complot contre la vie du czar, complot qui devait être mis à exécution à l'occasion de la visite de Nicolas II en Italie.

Suède. — La ville de Wismar, sur la Baltique, a été donnée par la Suède au Mecklembourg-Schwerin, le 26 juin 1803, comme un gage en échange de la somme de 1,258,000 thalers (environ 4 717 500 fr.), mais à la condition que la Suède, après une période de cent années, aurait le droit de reprendre la ville contre remboursement de la somme qui lui a été prêtée, augmentée de 3 % d'intérêt par an. La date de la fin de la convention est proche. Le gouvernement suédois a demandé samedi dernier au Parlement suédois de lui donner pleins pouvoirs pour abandonner son droit de racheter la ville de Wismar. Bien que la convention soit devenue un simple souvenir historique, la décision du gouvernement suédois sera néanmoins bien accueillie et appréciée, non seulement à Wismar ou dans le Mecklembourg, mais dans toute l'Allemagne.

Afrique du Sud. — Une ligue s'est formée pour combattre l'importation de toute main d'œuvre autre que la main d'œuvre blanche.

— Le *Morning Post* reçoit de son correspondant à Prétoria une dépêche d'après laquelle plusieurs généraux boers, notamment Botha et Smuts, cherchent à mener une violente campagne contre l'élément anglo-saxon au Transvaal.

Ils auraient cherché à acheter le journal hollandais de Prétoria. Le général Delarey n'est pas mis en cause.

Maroc. — Un convoi de 60 mules, chargées d'argent, parti mercredi à destination du Maghzen, a été attaqué à Dindallia par une bande de pillards.

Le pacha, apprenant cette nouvelle jeudi soir, a aussitôt envoyé sur les lieux, dans la nuit, 300 soldats et deux canons de montagne. On attend les détails d'un moment à l'autre.

Philippines. — Une dépêche de Manille dit que les Américains ont mis en déroute 200 Philippines, commandés par le général San Miguel. Les Américains ont eu 3 tués et 12 blessés, dont un officier. Les Philippines ont eu 45 tués, parmi lesquels un général qu'on croit être San Miguel.

CANTON DE FRIBOURG

Institut agricole. — L'Ecole d'agriculture de Péroles a été fréquentée par 32 élèves, dont 22 sont Fribourgeois. On trouve que la partie française du canton n'apprécie pas assez le bienfait de l'institution; la partie allemande sait mieux utiliser les moyens de formation mis à la disposition de tous.

Le département fédéral de l'agriculture était représenté aux examens de samedi dernier par M. Weidmann, qui a loué la bonne marche des cours et les progrès accomplis.

Les inscriptions pour le semestre d'été, qui s'ouvrira à Pâques, à Grangeneuve, doivent se prendre au plus tôt. Ce sera la période d'application et les jeunes gens feront bien d'y venir nombreux.

Tireurs fribourgeois. — Dimanche, a eu lieu à l'auberge des Grand-Places à Fribourg, l'assemblée annuelle de la Société cantonale des tireurs fribourgeois.

13 sociétés étaient représentées par 31 délégués.

Après l'approbation des comptes de 1902 et la liquidation de quelques questions administratives, l'assemblée a procédé au renouvellement triennal de son Comité. Ont été nommés: MM. Möhr Paul, président; Bühlhart Jean, vice-président; Hertling Frédéric, secrétaire, tous trois à Fribourg; Steiner J., caissier, à Morat; Glasson Jules, à Bulle; Pilloud Alex., à Châtel-St-Denis; Baillo J., à Estavayer; Poffe Joseph, à Tavel; Conrad, à Romont.

L'assemblée a décidé l'organisation d'un concours de sections pour l'année courante, concours qui sera soumis à un règlement fédéral et exécuté sur la base du tir facultatif militaire. Ce concours sera, cette année-ci, tout spécialement intéressant attendu qu'il est fédéral. Les tirs auront lieu à des époques différentes. On peut prévoir une forte participation de la part des sociétés de tir de campagne qui l'année dernière déjà avaient pris part en bon nombre, dans certains districts, au concours cantonal.

Il serait à désirer que notre Conseil d'Etat suive l'exemple de nombreux cantons en s'intéressant à ces fêtes patriotiques par l'allocation d'une certaine somme à répartir comme prix entre les sociétés fribourgeoises concurrentes.

Ce ne serait pas de l'argent dépensé mal à propos.

Asphyxié. — Un cas d'asphyxie par le gaz d'éclairage s'est produit dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'Institut agricole de Péroles.

Un jeune homme, employé comme concierge dans l'établissement, Pacifique Chatton, de Neyruz, a été trouvé le matin dans son lit sans connaissance et râlant. La chambre était pleine de gaz, provenant du bec d'éclairage, qui était ouvert.

Une belle pêche. — Un pêcheur de Gletterens a capturé mardi, d'un seul coup de « gros filet » devant le port vaudois de Chevroux, trois truites d'une taille peu commune; deux d'entre elles pesaient chacune 14 kilos, la troisième 9 kilos. Le pêcheur est rentré avec, dans son bateau, outre ses trois truites géantes, plus de 50 kg. de truites ou autres poissons.

Des pêches de cette importance sont assez fréquentes à Chevroux, à ce moment de l'année, car c'est l'époque du frai et les gros poissons recherchent les endroits peu profonds de la rivière pour y déposer leurs œufs.

De la jetée, il n'est pas rare de voir des brochets de 10 à 15 livres s'ébattre à des endroits où l'eau n'a pas même une profondeur suffisante pour les recouvrir entièrement.

La pêche n'est pas partout aussi fructueuse. On écrit, en effet de St-Prex qu'ouverte à nouveau

depuis une quinzaine qu'ici que les résultats perches et de n tre, ure féra. La sen St-Prex a levé 24 fi naient un peu plus d

GRU

Militaire. — 1903 auront lieu du

En raison de l'ap la partie montague 29 avril, pour les Feuille officielle et lieux de convocat

Nous rendons les cription rappelant a ou accessoires déte qu'ils doivent, sous rer ou remplacer ces d'armes.

Société de sec philanthropique soci dernier son assemblé de M. Pittet-Vienr constater la marc fonds de la société. l'association arrive a de 4000 francs.

L'assemblée étai son ancien président Pégaitaz, toujours lanthropique.

Il serait à désirer nos contrées l'impo aisé de comprendre bienfaisantes, après famille.

Attention! — Procédé, par la co électriques de la G pont sur la Marivue

Les voituriers et sés que pendant cet le dit pont devra se dence, ce en évitatio

Cinquantenal mutuels de la Gruy 24 mai la fête du ci On attache beau saire de cette si util

A ven

à bas prix, une pour usagée. — Pharmacie

VILLE DE

Enst l'égale n'aire munau au conc Secr sier, se

tier, trois veilleurs de aux pompes funèbres, s tière, concierge des bât trôleur des lessives, pub des horloges.

S'inscrire au bureau dredi 3 avril proc du soir.

Le grand de cam depuis 76

est en vente, dès ce CARIN, seule fabri rue de Bouleyres, à c M. JULES PASQUIER

A LOU un appartement de au soleil avec cave et b S'adresser à August Moléson, Bulle.

